

Urbanisme : l'Asele dénonce « un passage en force des élus »

L'Association pour la sauvegarde de l'environnement et du littoral d'Esquibien, (ASELE) créée à l'occasion du lancement d'un projet immobilier sur le site de Lézongar, réagit vivement après une rencontre avec le maire, le 24 juin. Interrogé il y a quelques jours sur les points soulevés par l'association, l'élu n'a pas souhaité répondre.

Dans son communiqué l'Asele assure que « Contrairement aux engagements pris lors d'une précédente rencontre le 14 mars, le maire va porter ce projet privé et le soumettre au conseil municipal dès le mois de juillet, sans information ni concertation préalable avec les représentants des riverains. Il n'y aura ni diminution réelle de la

densité du bâti ni désenclavement vers le nord », affirment les opposants.

Propositions rejetées

L'association se défend d'adopter une position de pur rejet : « Nous demandons des aménagements au projet, portant notamment sur une diminution sensible de la densité ». L'Asele explique : « Les 53 logements prévus transformeraient ce secteur actuellement vierge en la zone bâtie la plus dense du littoral de la commune. Nous demandons une amélioration des accès : aucun dégagement n'est prévu vers le nord, toute la circulation étant ramenée vers la voie littorale déjà largement saturée en période estivale ». De proposer : « Un simple prolongement de l'aménagement du chemin communal réalisé pour le jardin botani-

que permettrait à la fois de désenclaver ce dernier et de faciliter l'accès du lotissement aux services du bourg ».

« Faire financer par les contribuables »

Les responsabilités de l'Asele enfoncent le clou en dénonçant un choix économique : « La municipalité n'envisage ni d'améliorer ni d'adapter les infrastructures au bénéfice de l'ensemble des administrés, mais simplement de faire financer par les contribuables les aménagements nécessaires aux promoteurs (prolongement de l'égout, sécurisation de l'accès sur la voie littorale) ».

« Recours aux moyens légaux »

L'association dit redouter un passage en force du projet, « au

mépris des riverains et de leur association, et des nombreux habitants qui s'inquiètent de l'urbanisation qui s'outrance sur un littoral, où les grues poussent en ce moment comme des champignons ».

Les membres de l'Asele entendent donc « utiliser tous les moyens légaux pour ramener ce projet privé à une dimension raisonnable, et préserver ainsi le patrimoine littoral de la commune ».

COMITÉ D'ANIMATION. Le comité d'animation organise une réunion jeudi, à 20 h 30, à la salle polyvalente, pour préparer la fête du 14 juillet.

ADMR. Permanence aujourd'hui, de 14 h à 16 h, à la salle polyvalente.

HALTE-GARDERIE. Aujourd'hui, de 9 h à 18 h, à la salle polyvalente.